



Analyses complémentaires laboratoire

Par Candice

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter votre aide concernant une situation compliquée avec un laboratoire d'analyses médicales.

En novembre 2022, j'ai réalisé une analyse sanguine génétique (fièvre méditerranéenne) qui n'était pas remboursée par la Sécurité Sociale. J'ai réglé la somme de 285 euros à l'époque pour cette analyse. Cependant, récemment (juillet 2024), ce même laboratoire m'a contacté pour me réclamer 1200 euros supplémentaires, en m'expliquant que des analyses complémentaires auraient été effectuées en lien avec cette analyse. Je n'ai jamais été informé de ces analyses supplémentaires ni de leur coût (ce qui aurait été préférable)

Depuis juillet 2024, le laboratoire me demande de régler cette nouvelle somme, mais je trouve cette situation très problématique étant donné que je n'avais pas donné mon accord pour ces analyses supplémentaires.

Je souhaiterais savoir quels sont mes droits dans cette situation et si je suis dans l'obligation de payer cette nouvelle somme, même si je n'ai pas été informé au préalable des analyses supplémentaires ni de leur coût. Ou si des voies de recours sont possibles.

Merci d'avance pour vos conseils et votre aide.

Par stepat

Bonjour

Y'avait-il une prescription ?
Si oui qu'indiquait-elle ?